

Rapport de la sixième réunion du Conseil d'orientation

PROGRAMME ONU-REDD

21-22 mars 2011

Da Lat, Viet Nam



Table des matières

Synthèse des décisions	3
Introduction	7
1 ^{ère} séance : Ouverture	7
2 ^e séance : Échange d'informations et état des progrès accomplis	8
3 ^e séance : Questions stratégiques / politiques	10
4 ^e séance : Programme global	12
5 ^e séance : Programmes nationaux	16
6 ^e séance : Partage des savoirs	23
7 ^e séance : Questions diverses et clôture de la réunion.....	24

Synthèse des décisions

Ordre du jour

1. L'ordre du jour a été adopté dans sa forme révisée afin d'accéder au souhait de la République Démocratique du Congo (RDC) d'intervenir lors de la 5^e séance.
2. Répondant à la demande exprimée par l'observateur de la société civile du Nord (Global Witness) de revoir le processus de rédaction des décisions relatives aux Programmes nationaux, les coprésidents ont proposé que les décisions obtenues par consensus soient résumées à la conclusion de chaque séance, et qu'un récapitulatif de toutes les décisions soit proposé à la fin de la réunion, avant qu'elles soient reprises dans le projet de rapport.

Cadre de financement, rapport intérimaire annuel et nouvelles annonces de contributions

3. Le Conseil a entériné le *Rapport intérimaire sur les activités mises en œuvre en vertu du Fonds du Programme ONU-REDD*, ainsi que le *Cadre de financement du Programme ONU-REDD*, présentés par le Bureau du FASM.
4. Le Conseil s'est félicité des promesses de contributions suivantes :
 - i. Le Japon a réitéré son annonce d'un virement de 3 046 138 \$US affectés au Programme global.
 - ii. La Commission européenne (CE) a annoncé qu'elle consentait une contribution de 10 millions d'euros (soit environ 14 millions de dollars américains).
 - iii. La Norvège a annoncé une contribution d'un montant au moins égal à 240 millions couronnes (soit environ 40 millions de dollars) pour 2011-2012, dont une part est affecté au Programme global.

Adhésion et roulement des sièges

5. Le Conseil a convenu que l'application du Règlement intérieur et des Directives opérationnelles Programme ONU-REDD devait reposer sur une consultation facilitée et participative entre les pays partenaires du Programme ONU-REDD (actuellement au nombre de 29) afin de décider du roulement des sièges des pays membres au Conseil d'orientation. Dans ce contexte, le Conseil a :
 - i. Accueilli favorablement l'offre du Paraguay, appuyée par le secrétariat, de faciliter la consultation
 - ii. Souhaité que le résultat lui soit communiqué lors de sa prochaine réunion
 - iii. Rappelé avec insistance que toute proposition appelant une modification du Règlement intérieur nécessiterait une décision de tous les membres du Conseil.
6. Le Conseil s'est également félicité de la proposition de la Norvège de faciliter une consultation entre les bailleurs afin sélectionner les sièges des membres donateurs, et prié la Norvège de lui en communiquer les résultats lors de la prochaine réunion du Conseil.

7. Le Conseil a relevé que le siège des peuples autochtones (PA) était occupé par le président de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), qui n'est pas soumis au principe de roulement.
8. Entériné la proposition tendant à ce que le futur membre des OSC et les observateurs des PA et OSC soient nommés pour quatre réunions au total
9. Le Conseil a accepté la proposition déposée par les représentants des PA et OSC en vue de conserver leur poste jusqu'à la fin de la huitième réunion du Conseil d'orientation afin de disposer de suffisamment de temps pour optimiser les enseignements et élaborer des bonnes pratiques pour la représentation de leurs concitoyens.

Programme global

10. À la lumière des éléments récents exposés durant la réunion et faisant état de l'évolution actuelle du Programme global, le Conseil a invité les organismes du Programme ONU-REDD à soumettre lors de la prochaine réunion :
 - i. Un rapport sur le suivi et l'information pour la REDD+
 - ii. Un rapport d'étape sur l'élaboration des principes et critères sociaux et environnementaux. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la proposition consistant à lancer un processus consultatif afin de poursuivre l'élaboration et l'expérimentation de cet outil, et a convenu de communiquer des observations par écrit.
11. À la suite des pistes proposées pour améliorer encore le document "Appuyer les activités nationales en faveur de la REDD+ - le cadre du Programme global", le Conseil a entériné le document accompagné du processus suivant, afin de finaliser le document et de lancer sa mise en œuvre:
 - i. Les membres du Conseil et les observateurs sont invités à formuler leurs commentaires par écrit dans les trois semaines, jusqu'au 15 avril 2011
 - ii. Le secrétariat, au nom des trois organismes, est invité à soumettre au Conseil d'orientation avant le 6 mai 2011 le projet final du document cadre du Programme global dans sa version révisée, afin que le Conseil statue le 20 mai 2011, en même temps que la demande de la première allocation budgétaire.

Appui aux activités nationales en faveur de la REDD+ - cadre pour les programmes de pays

12. Le Conseil d'orientation a décidé d'instaurer un processus afin d'associer les pays et les parties prenantes à procéder à une évaluation des besoins afin de préparer un cadre destiné à orienter l'élaboration des programmes de pays.

Le cadre se fondera sur la stratégie du Programme ONU-REDD pour 2011-2015. Il complètera le dispositif de "soutien à l'activité REDD+ des pays - cadre du Programme global". Ensemble, les deux dispositifs offriront un cadre complet de financement et de programmation, conformément à la stratégie du Programme ONU-REDD.

Le cadre pour les programmes de pays identifiera :

- Les besoins globaux pour les phases I et II de la REDD+ dans les pays partenaires ONU-REDD.

- Les domaines d'activités et les actions susceptibles d'être complétées de manière effective par d'éventuelles contributions du Programme ONU-REDD au niveau national.

Après l'approbation du cadre pour les programmes de pays, le Conseil examinera ses implications pour les fonctions d'appui international et envisagera la révision du document cadre du Programme global.

L'élaboration du cadre des programmes de pays reposera sur un processus consultatif, associant les pays partenaires du Programme ONU-REDD, les donateurs et les autres membres et observateurs au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. À cet effet, le Conseil a décidé la création d'un groupe de travail chargé de d'élaborer le cadre, avec l'assistance du secrétariat. Le projet de cadre sera présenté à la septième réunion du Conseil d'orientation.

Programmes nationaux

13. Afin d'assurer la cohérence entre les différents documents du Conseil d'orientation, le secrétariat a suggéré que les coprésidents signent les formulaires de demande de crédit après approbation du rapport de la réunion, où sera consigné un résumé des observations et des décisions obtenues par consensus, et a recommandé que les pays communiquent par courriel les commentaires individuels complémentaires, qui seront publiés sur l'espace collaboratif de travail. Le Conseil a entériné cette proposition en soulignant que cette démarche ne devra pas retarder le processus d'approbation.
14. Le Conseil a réaffirmé sa détermination à ne pas affecter de fonds à de futures demandes de Programmes nationaux.
15. Le Conseil a également admis que des fonds supplémentaires étaient nécessaires aux Programmes nationaux, et proposé que des solutions telles que la fenêtre de financement de catégorie 2, soient étudiées pour y pourvoir. Le Conseil a invité le Programme ONU-REDD à élaborer des solutions permettant d'employer le mécanisme de catégorie 2.
16. Le Conseil a approuvé la demande de financement de l'Équateur pour son Programme national complet, et décidé, en tenant compte des recommandations du Conseil d'orientation, de l'évaluateur technique indépendant et du secrétariat, de l'allocation budgétaire suivante. Ces recommandations doivent figurer dans le document du Programme national préalablement à sa version définitive.

Équateur, Programme national complet :	FAO	PNUD	PNUE
Total 4 000 000 \$US	1 576 058	1 575 538	848 404

17. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la présentation par le **Nigéria** de son projet de document de Programme national complet, accompagné d'une demande budgétaire de 4 millions de dollars. Les progrès accomplis par le Nigéria pour élaborer rapidement sa proposition ont été salués.

Le Conseil d'orientation a noté que le projet de document de Programme national complet était presque achevé et que les informations présentées lors de la sixième réunion du Conseil d'orientation ont fait l'objet d'une première série de commentaires. D'autres remarques sur le projet seront formulées avant le 15 avril.

Le Nigéria est invité à poursuivre sur sa lancée dans la perspective de la septième réunion du Conseil d'orientation. Dans le même temps, les organismes du Programme ONU-REDD sont invités à étudier des modalités d'aide au Nigéria, notamment par le biais du Programme global.

Le Conseil d'orientation étudiera en priorité la demande du Nigéria lors de sa prochaine réunion, selon la procédure habituelle de dépôt et d'examen de la demande.

Le Nigéria est en outre invité à poursuivre l'achèvement de son document de Programme national complet, afin que la mise en œuvre puisse démarrer au plus vite, sous réserve que l'allocation des fonds soit approuvée lors de la septième réunion du Conseil d'orientation.

18. En l'absence d'amendement à l'allocation totale approuvée lors de la cinquième réunion, le Conseil a approuvé la révision budgétaire du Programme national complet du **Cambodge**, répartie comme suit :

Cambodge, Programme national complet : Total 3 001 350\$US	FAO	PNUD	PNUE
	1 300 050	1 551 500	149 800

Critères de hiérarchisation des fonds pour les nouveaux Programmes nationaux

19. Le Conseil a salué les travaux du groupe de travail et formulé des commentaires afin d'améliorer et de renforcer les critères proposés. Tout commentaire écrit peut être soumis jusqu'au 15 avril 2011.
20. Pour que se poursuive sans interruption l'élaboration des Programmes nationaux, le Conseil a convenu que le groupe de travail applique les critères révisés afin d'établir un ordre de priorité pour les nouveaux Programmes nationaux, selon les fonds disponibles. Les critères révisés et le(s) pays prioritaire(s) proposé(s) seront communiqués au Conseil d'orientation en vue d'une approbation intersession en mai 2011.
21. La Colombie a accepté de remplacer l'Argentine dans le groupe de travail.

Prochaine réunion

22. Le Conseil a décidé de tenir sa prochaine réunion (septième Conseil d'orientation) parallèlement au Comité des participants du FCPF en Allemagne pendant la semaine du 17 au 21 octobre 2011.
23. Le Conseil a salué l'offre de l'Équateur et du Paraguay d'accueillir la réunion du Conseil d'orientation, et recommandé que les deux pays, après consultation mutuelle, informent le Conseil de leur décision de celui qui accueillerait la huitième réunion du Conseil d'orientation en 2012.

Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu sa sixième réunion du Conseil d'orientation les 21-23 mars 2011 au Saigon Da Lat Hotel à Da Lat, au Viet Nam, suivie de la réunion du Comité des participants du Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FCPF) dans le même lieu. La réunion a été coprésidée par M. Alexander Müller, sous-directeur général du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (FAO), et par Mme Yetti Rusli, conseillère principale pour l'environnement et le changement climatique auprès du ministère de la Foresterie en Indonésie.

La réunion a rassemblé 126 participants (voir l'annexe 1), dont 16 pays et organisations membres, et 16 pays et organisations observateurs permanents. Les représentants des pays et organisations suivants ont été conviés à participer à cette réunion du Conseil d'orientation en tant qu'observateurs invités : l'Australie, le Bank Information Center, la Commission européenne, la Finlande, le Japon, le Libéria, The Nature Conservancy, l'Ouganda et le Royaume-Uni.

Avant d'ouvrir la réunion, les coprésidents ont exprimé au nom de l'ensemble du Conseil d'orientation et du secrétariat leurs plus sincères condoléances et leur solidarité au gouvernement et au peuple japonais après le désastre du séisme et des tsunamis qui ont frappé le pays le 11 mars 2011.

La réunion a eu pour objectifs de suivre les avancées réalisées dans le Programme ONU-REDD, notamment l'état des Programmes nationaux, du MRV et du suivi, et des principes et critères sociaux et environnementaux ; d'analyser les résultats de Cancún sur la REDD+ et les implications pour le Programme ONU-REDD ; d'obtenir un accord sur un système de roulement des sièges des membres du Conseil d'orientation ; d'entériner le projet de document-cadre quinquennal du Programme global ; d'examiner les allocations de fonds pour le Programme national de l'Équateur et la révision budgétaire pour l'allocation du Programme national du Cambodge ; et de discuter des critères pour hiérarchiser les allocations de fonds et faire progresser les Programmes nationaux.

Tous les documents et les présentations sont disponibles sur le [site Internet](#) et l'[espace coopératif de travail](#) du Programme ONU-REDD.

1^{ère} séance : Ouverture

Les coprésidents ont commencé par remercier le gouvernement du Viet Nam d'accueillir la réunion du Conseil d'orientation, et salué les progrès significatifs réalisés par le Viet Nam en faveur de la REDD+. Dans ses observations introductives, M. Alexander Müller (FAO), coprésident, a souligné les progrès importants obtenus pour la REDD+ lors de la COP16 au Mexique. En prévision de la COP17 à Durban, M. Müller a relevé qu'il importait d'assurer aux parties intéressées que la REDD+ était à la hauteur de leurs attentes, que les pays REDD+ et les initiatives bilatérales et multilatérales associées sont sur la bonne voie, et que le mécanisme peut concourir largement et effectivement à l'atténuation du changement climatique. Pour lui, le Programme ONU-REDD et tout particulièrement cette réunion du Conseil d'orientation, pouvait grandement contribuer à faire avancer la REDD+ dans la perspective de la COP17 et au-delà.

Les coprésidents ont souhaité la bienvenue à la séance d'ouverture à trois intervenants : S.E. Hua Duc Nhi, vice-ministre de l'Agriculture et du Développement rural, S.E. Huỳnh Đức Hoà, président du comité populaire de la province de Lam Dong, et Mme Setsuko Yamazaki, directrice du PNUD au Viet Nam, au

nom du Coordonnateur résident des Nations Unies au Viet Nam. Au titre de courte introduction, les trois orateurs invités ont souligné le chemin parcouru par le Viet Nam dans la conception et la mise en œuvre de sa stratégie REDD+.

Le Dr. Yetti Rusli, coprésident, a invité les participants à se présenter ; le Japon a profité de cet instant pour faire une déclaration, exprimant sa reconnaissance pour le soutien international qu'il a reçu après la dévastation causés par le séisme et les tsunamis depuis le 11 mars, ajoutant que le peuple japonais tente à présent de surmonter ce contexte difficile et demeure étroitement uni.

Enfin, les coprésidents ont examiné les procédures opérationnelles de la réunion et la répartition des tâches entre eux ; après que les demandes de la RDC et de Global Witness ont été évoquées, l'ordre du jour a été adopté.

Décisions du Conseil d'orientation

1. L'ordre du jour a été adopté dans sa forme révisée afin d'accéder au souhait de la République démocratique du Congo (RDC) d'intervenir lors de la 5^e séance.
2. Répondant à la demande exprimée par l'observateur de la société civile du Nord (Global Witness) de revoir le processus de rédaction des décisions relatives aux Programmes nationaux, les coprésidents ont proposé que les décisions obtenues par consensus soient résumées à la conclusion de chaque séance, et qu'un récapitulatif de toutes les décisions soit proposé à la fin de la réunion, avant qu'elles soient reprises dans le projet de rapport.

2^e séance : Échange d'informations et état des progrès accomplis

Principales évolutions du Programme ONU-REDD depuis la 5^e réunion du Conseil d'orientation

M. Yemi Katerere, directeur du secrétariat du Programme ONU-REDD, a présenté un état actualisé des principales avancées depuis la cinquième réunion du Conseil d'orientation. Il a dressé le panorama de la situation et de l'actualité des activités des Programmes nationaux et du Programme global.

M. Katerere a cité plusieurs exemples de progrès accomplis dans les pays actuellement en phase de mise en œuvre, parmi lesquels : le lancement d'un registre national REDD+ en RDC ; la conclusion d'un projet de stratégie nationale REDD+ en Indonésie, et l'élaboration d'un système de répartition des bénéfices de la REDD+ au Viet Nam, fondé sur des consultations locales. Depuis la cinquième réunion du Conseil d'orientation, trois nouveaux pays sont passés à la phase de mise en œuvre : la Bolivie, le Panama et la Zambie. La finalisation des documents de Programme national est actuellement en cours dans cinq pays : le Cambodge, les Philippines, les îles Salomon, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Paraguay. M. Katerere a également évoqué le groupe de travail chargé d'élaborer des critères de hiérarchisation pour les allocations de fonds aux nouveaux Programmes nationaux. Ayant achevé sa mission, le groupe présentera le lendemain ses propositions au Conseil d'orientation.

Au sein du Programme global, la formation au MRV et au suivi offerte aux personnels techniques et informatiques a progressé, notamment en matière de rapportage des émissions de GES, avec l'appui de l'Institut national brésilien pour la recherche spatiale (INPE). Des directives pour le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) sont également en cours d'élaboration et d'expérimentation, et des travaux sont menés pour identifier et expérimenter des normes sociales et environnementales ainsi qu'un outil d'évaluation des risques connexes.

M. Katerere a informé le Conseil que le processus de désignation des consultants chargés de l'évaluation interne du Programme était en cours. Le rapport devrait être finalisé en septembre 2011 et un résumé des recommandations approuvées sera mis à la disposition des membres du Conseil d'orientation. Il a conclu son intervention en soulignant la coopération accrue et précieuse entre le Programme ONU-REDD et les initiatives REDD+ accueillies par la Banque mondiale pour soutenir les efforts nationaux en faveur de la REDD+ ainsi que pour offrir des services de secrétariat au partenariat REDD+.

Annonces de contribution

- i. Le Japon a réitéré son annonce d'un virement de 3 046 138 \$US affectés au Programme global.
- ii. La Commission européenne (CE) a annoncé qu'elle consentait une contribution de 10 millions d'euros (soit environ 14 millions de dollars américains).
- iii. La Norvège a annoncé une contribution d'un montant au moins égal à 240 millions de couronnes (soit environ 40 millions de dollars) pour 2011-2012, dont une part est affectée au Programme global.

Rapport intérimaire 2010 du Programme ONU-REDD et son cadre de financement

M. Bisrat Aklilu, coordonnateur exécutif au Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD, a dressé un bilan du Fonds du Programme ONU-REDD pour 2010 et fait état de la disponibilité des fonds dans le Programme ONU-REDD. Il a également présenté le [portail Internet du bureau du FASM](#), une plateforme web permettant d'accéder à des informations en ligne sur la situation financière du Fonds.

Les contributions engagées par les donateurs du Programme ONU-REDD s'élevaient à un total de 96 844 715 dollars au 15 mars 2011. Les fonds disponibles pour la programmation s'élevaient à 20 813 375 dollars.

Bilan du FCPF

M. Peter Saile, de l'Équipe de gestion du Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FCPF), a fait le point sur les derniers événements et la réunion à venir du Comité des participants (CP). Il a déclaré que l'évaluation du programme touchait à sa fin. Une équipe spéciale (*Task Force*) a été mise sur pied afin d'élaborer une "approche commune" des garanties (*safeguards*) sociales et environnementales que les partenaires d'exécution doivent mettre en œuvre dans le cadre du fonds de préparation du FCPF. La réunion du CP devrait être l'occasion pour trois pays de présenter leurs R-PP (Cambodge, Éthiopie et Pérou) et pour trois autres de proposer des présentations informelles (République centrafricaine, Libéria et Ouganda).

Décisions du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a :

3. Entériné le *Rapport intérimaire sur les activités mises en œuvre en vertu du Fonds du Programme ONU-REDD*, ainsi que le *Cadre de financement du Programme ONU-REDD*, présentés par le Bureau du FASM.

4. Accueilli avec satisfaction l'annonce de nouveaux financements émanant du Japon, de la CE et de la Norvège.

3^e séance : Questions stratégiques / politiques

Analyse des résultats de Cancún en matière de REDD+ et de ses implications pour le Programme ONU-REDD

Mme Josefina Braña, du Mexique, a présenté les principaux résultats de Cancún et leurs implications pour le Programme ONU-REDD. Bien que la conférence n'ait pas débouché sur un accord général sur le climat, Mme Braña a souligné que pour le Mexique, les accords de Cancún représentaient un grand pas en avant et avaient permis de restaurer la confiance diplomatique dans le processus de négociation multilatérale.

L'accord de Cancún prévoit une définition de base d'un mécanisme de REDD+, stipulant que *“sous réserve que des moyens financiers adéquats et prévisibles sont disponibles, les pays en développement doivent s'employer à ralentir, interrompre et inverser la diminution de la couverture forestière et la perte de carbone”*. C'est ainsi que l'on attend des pays en développement qu'ils élaborent : une stratégie nationale ou un plan d'action ; un niveau de référence national, ou, à titre provisoire, des niveaux de référence infranationaux ; un système de suivi solide et transparent, à l'échelle infranationale comme mesure provisoire ; et un système d'information permettant de contrôler les suites données aux garanties. Mme Braña a également précisé que, du point de vue du Mexique, les accords de Cancún ne représentaient en aucun cas un assouplissement des garanties.

La décision relative à la REDD+ esquisse également une approche par étapes : planification et renforcement des capacités, mise en œuvre et poursuite du renforcement des capacités, et enfin activités axées sur les résultats et compatibles avec le MRV. Les recherches de financement des deux premières étapes passent par les filières d'aide bilatérale et multilatérale, tandis que le mode de financement de la troisième phase reste à déterminer. Mme Braña a insisté sur le fait que les accords de Cancún offraient une base solide permettant de poursuivre, d'étendre et d'accélérer les efforts de préparation du Programme ONU-REDD. Les délais étant serrés, il importe de tirer rapidement les enseignements afin d'alimenter le processus. Les initiatives REDD+ contribuent à assurer une mise en œuvre cohérente à l'échelon national et la conformité avec les progrès réalisés au titre de la CCNUCC. Par ailleurs, Mme Braña a souligné qu'il était indispensable, à un horizon immédiat, d'aider les pays à gérer les attentes exprimées au niveau local, la mise en œuvre intégrale étant encore loin d'être acquise dans de nombreuses régions.

Bilan du partenariat REDD+

Mme Tiina Vahanen, haut responsable au secrétariat du Programme ONU-REDD, a présenté les progrès réalisés à ce jour dans le Partenariat REDD+. Le programme de travail pour la période 2011-2012 ayant été approuvé, les coprésidents ont élaboré un plan d'action pour les travaux de leur mandat de six mois.

Mme Vahanen a présenté l'ordre du jour de la future réunion du partenariat et de l'atelier fixé les 10-11 mars 2011 à Bangkok. Elle a également fait état des progrès, notamment de l'avancement de la base de données volontaire REDD+, un nouveau questionnaire devant être diffusé la semaine suivante. Elle a indiqué l'achèvement du rapport analysant les lacunes et les chevauchements dans les financements en

janvier 2011, qui sera discuté lors de la réunion de Bangkok. Enfin, elle a annoncé le début du rapport sur l'efficacité des initiatives multilatérales REDD+.

Roulement des sièges et nominations de nouveaux membres au Conseil d'orientation

M. Katerere a présenté une proposition visant à doter le Conseil d'orientation d'un système de roulement des sièges pour les pays et pour les représentants des peuples autochtones et des organisations de la société civile (PA/OSC). Le Règlement intérieur et les Directives opérationnelles du Programme ONU-REDD, ainsi que les décisions prises lors de la première réunion du Conseil d'orientation stipulent un roulement des sièges des membres du Conseil d'orientation, sans préciser la durée du mandat de chaque membre, ni donner d'indication sur la nomination de nouveaux membres. Le secrétariat a suggéré que le roulement des sièges et les nominations soient modifiés et prennent effet lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation.

Commentaires du Conseil d'orientation

À l'issue de la présentation, il est apparu que les membres étaient généralement favorables à la poursuite du processus. Quelques éclairages ont été demandés et les membres et observateurs individuels ont formulé un certain nombre de propositions. Entre autres remarques, plusieurs demandes ont été exprimées :

- Que soit envisagé un élargissement du nombre de membres pour chaque région géographique auprès du Conseil d'orientation, afin de refléter le nombre croissant de pays partenaires.
- Que soit repensé le rôle des groupes des membres du Conseil, notamment celui des organismes des Nations Unies
- Que soit établi un mandat de six réunions du Conseil d'orientation pour les membres actuels des PA et OSC au sein du Conseil d'orientation
- Que le processus de sélection du siège soit large et ouvert à toutes les parties prenantes, afin d'en garantir la transparence.
- Un processus d'autosélection sera entrepris avant la neuvième réunion du Conseil d'orientation afin d'identifier les nouveaux représentants des PA régionales et des OSC, et prévoira un délai suffisant pour permettre aux représentants sortants de contribuer à préparer leurs successeurs à s'acquitter efficacement de leurs missions.

Le représentant des PA d'Asie-Pacifique a expliqué la manière dont la présidence de l'UNPFII était affectée par roulement, en vertu d'un processus participatif propre à l'UNPFII. Il a été suggéré qu'un dispositif pourrait être mis en place afin de permettre qu'un siège de membre de plein droit représentant les PA auprès du Conseil d'orientation ONU-REDD pourrait être délégué à un remplaçant approprié lorsque le poste de président(e) de l'UNPFII est vacant ou lorsque son titulaire est dans l'impossibilité d'assister à la réunion. Cette question doit être débattue, et la procédure de délégation déterminée par l'UNPFII.

Il conviendrait en outre de préciser le rôle du membre de droit (bureau du FASM) au Conseil d'orientation.

Décisions du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation :

5. A convenu que l'application du Règlement intérieur et des Directives opérationnelles Programme ONU-REDD devait reposer sur une consultation facilitée et participative entre tous les pays partenaires du Programme ONU-REDD (actuellement au nombre de 29) afin de décider du roulement des sièges des pays membres au Conseil d'orientation. Dans ce contexte, le Conseil a :
 - i. Accueilli favorablement l'offre du Paraguay, appuyée par le secrétariat, de faciliter la consultation
 - ii. Souhaité que le résultat lui soit communiqué lors de sa prochaine réunion
 - iii. Rappelé avec insistance que toute proposition appelant une modification du Règlement intérieur nécessitait une décision de tous les membres du Conseil.
6. S'est félicité de la proposition de la Norvège de faciliter une consultation entre les bailleurs afin de sélectionner les sièges des membres donateurs, et prié la Norvège de lui en communiquer les résultats lors de la prochaine réunion du Conseil.
7. A relevé que le siège des peuples autochtones (PA) était occupé par le président de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), qui n'est pas soumis au principe de roulement.
8. A entériné la proposition tendant à ce que le futur membre des OSC et les observateurs des PA et OSC soient nommés pour quatre réunions au total
9. A accepté la proposition déposée par les représentants des PA et OSC en vue de conserver leur poste jusqu'à la fin de la huitième réunion du Conseil d'orientation afin de disposer de suffisamment de temps pour optimiser les enseignements et élaborer des bonnes pratiques pour la représentation de leurs concitoyens.

4^e séance : Programme global

Préalablement à la présentation de l'état d'avancement du Programme global, M. Müller, coprésident, a rappelé que les deux volets du Programme ONU-REDD - les Programmes nationaux et le Programme global - se renforçaient mutuellement et contribuaient aux activités REDD+ dans les pays.

Avancées du Programme global : suivi et information pour la REDD+ - bilan

M. Peter Holmgren, directeur de la division Climat, Énergie et régimes fonciers (FAO), a dressé un bilan des progrès réalisés par le Programme dans le domaine du suivi et de l'information pour la REDD+. Le Programme entend publier un document récapitulatif sur le suivi de la REDD+.

M. Holmgren a souligné qu'il importait, pour assurer le succès de la REDD+, d'adapter le suivi aux conditions de la CCNUCC, afin d'accompagner les processus politiques et la prise de décision à l'échelon national, tout en garantissant que la mise en œuvre locale soit effective et acceptable. Il a proposé que les pays et les parties prenantes soient invités à : élaborer un "ensemble de mesures pour le suivi et l'information" transversal pour la mise en œuvre de la REDD+ ; étudier les outils, méthodes, lignes directrices et lacunes ; identifier les actions prioritaires afin d'appuyer les pays ; et présenter un rapport lors de la septième réunion du Conseil d'orientation.

Commentaires du Conseil d'orientation

- Le Conseil a accueilli avec satisfaction la présentation, et certaines propositions ont été formulées, notamment celle consistant à impliquer les pays du Programme ONU-REDD dans le processus consultatif associé au suivi de la gouvernance, et la nécessité d'intégrer des aspects de la biodiversité dans le cadre de suivi.
- Le Conseil a proposé que le projet d'orientations sur le suivi de la gouvernance de la REDD+ soit présenté au Conseil d'orientation.

Avancées du Programme global : Projet de principes et critères sociaux et environnementaux

M. Ravi Prabhu, administrateur de programme en chef, à la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (PNUE) et M. Tim Clairs, haut conseiller technique REDD auprès du groupe Environnement et Énergie du Bureau des Politiques de Développement (PNUD) ont présenté les avancées du Programme sur la question des principes et critères sociaux et environnementaux. Ce travail a débuté en 2010 et a pris une plus grande importance à la suite des accords de Cancún qui stipulaient expressément la nécessité de "promouvoir et appuyer" les garanties.

M. Prabhu a expliqué que les principes et critères sociaux et environnementaux du Programme ONU-REDD avaient été explicités en réponse à la décision des parties à la CCNUCC de "promouvoir et appuyer" ces garanties. M. Clairs a ensuite pris la parole, soulignant qu'il s'agissait d'une première étape dans le déploiement complet, par une démarche consultative, du cadre de principes sociaux et environnementaux. Ils ont informé le Conseil qu'une version précise et détaillée du cadre serait présentée à la septième réunion du Conseil d'orientation.

Commentaires du Conseil d'orientation

En réponse à l'exposé, les membres ont exprimé leur souhait de voir progresser le processus. Certaines observations et propositions ont été formulées, notamment :

- Faire preuve d'une plus grande flexibilité dans le travail poursuivi par le Programme ONU-REDD. Un système standardisé de garanties peut ne pas répondre pleinement aux variations de contexte national. Dans le même temps, viser l'établissement d'un ensemble solide de principes et critères, notamment en matière de gouvernance.
- Reporter la date limite de communication des observations du Conseil au 15 avril.
- En outre, un observateur a formulé plusieurs suggestions, parmi lesquelles celles de :
 - La nécessité de respecter les droits des populations autochtones et des communautés locales en tenant compte des obligations internationales applicables constitue l'une des sauvegardes de l'accord de Cancún et devra être énoncé dans les critères.
 - Définir une gouvernance démocratique en vertu du Principe 1, reconnaissant le travail réalisé sur cette question par l'initiative FLEGT de l'Union européenne, la Banque mondiale, et d'autres organisations concernées.
 - La nécessaire harmonisation du processus d'élaboration des principes et critères avec le processus ONU-REDD/Chatham House, fondés sur des processus de large consultation.
 - Encourager une meilleure harmonisation terminologique.
 - Faire en sorte que les critères du Principe 2 préviennent les éventuels effets négatifs de la REDD sur les moyens d'existence.

- Prendre en compte la nécessité d'assurer la pérennité des sources de revenu et reconnaître l'interdépendance des populations autochtones et communautés locales et des forêts.
- Spécifier dans le document qu'en vertu de l'accord de Cancún, outre l'obligation faite à toutes les parties de "promouvoir et appuyer" les sauvegardes, les activités REDD+ doivent être entreprises "conformément" à ces sauvegardes

Décisions du Conseil d'orientation

10. À la lumière des éléments récents du Programme global exposés durant la réunion, le Conseil a invité les organismes du Programme ONU-REDD à soumettre lors de la prochaine réunion :

- i. Un rapport sur le suivi et l'information pour la REDD+
- ii. Un rapport d'étape sur l'élaboration des principes et critères sociaux et environnementaux. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la proposition consistant à lancer un processus consultatif afin de poursuivre l'élaboration et l'expérimentation de cet outil, et a convenu de communiquer des observations par écrit.

Appuyer les activités REDD+ nationales – document cadre du Programme global 2011-2015

Mme Tiina Vahanen a exposé le projet de document intitulé "Appuyer les activités REDD+ nationales, document cadre du Programme global 2011-2015". Ce cadre vise à intensifier le soutien aux activités nationales alors que le nombre de pays du Programme ONU-REDD est en augmentation ; à permettre aux pays du Programme ONU-REDD d'accéder à cette aide (voie supplémentaire) ; à renforcer et augmenter les services de partage des connaissances du Programme ; à mettre en application la stratégie du Programme ONU-REDD ; et à concevoir un cadre pour les allocations de fonds à venir.

Mme Vahanen a expliqué que le document intervenait en réponse au souhait exprimé par le Conseil d'orientation de disposer d'un cadre fondé sur la stratégie du Programme ONU-REDD et les enseignements tirés au cours des deux dernières années. La stratégie fixe une cible globale de financement de 400 millions de dollars pour 2011-2015. Le Programme global représente 1/3 de la cible de financement totale, soit 82 millions de dollars sur une période de trois ans. Ces fonctions d'appui international prennent diverses formes, notamment : développement des capacités, orientations, conseil technique, ateliers régionaux/internationaux, analyses, évaluations, soutien aux Programmes nationaux, appui ciblé (à la demande, pour répondre à un besoin spécifique dans un pays), ainsi que l'organisation de la réunion du Conseil d'orientation et le fonctionnement du secrétariat.

Mme Vahanen a conclu en proposant des pistes afin d'achever le document et en invitant le Conseil à partager ses observations sur l'approche, la teneur, le niveau d'investissement et les mesures à prendre. Elle a également noté que dans le cadre de ce processus, le secrétariat, au nom des trois organismes, solliciterait une décision intersession pour la première allocation budgétaire, conformément au nouveau document cadre.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le document cadre du Programme global a suscité une impression générale positive. Certains éclaircissements ont été demandés, et plusieurs observations et propositions formulées par les participants, qui ont notamment appelé à :

- Étudier les commentaires formulés par la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), communiqués par courriel aux membres du Conseil (mentionnés par le représentant de la PNG et par le coprésident), notamment la nécessité d'évaluer les besoins nationaux.
- De préciser davantage le concept d'appui ciblé, qui devrait se comprendre comme un moyen de proposer un soutien supplémentaire et à petite échelle pour les interventions au niveau du pays dans un ou plusieurs domaine(s) d'activité, et comme une option ouverte à tous les pays partenaires du Programme ONU-REDD.
- Réexaminer l'interprétation des garanties dans les accords de Cancún, afin que les activités REDD+ soient mises en œuvre "conformément" aux dites garanties ; rapprocher les activités destinées à appuyer la mise en œuvre des garanties et la démarche de suivi et d'application ; et faire en sorte que le suivi des garanties soit abordé de manière claire et cohérente.
- Consentir davantage d'efforts pour impliquer le secteur privé, notamment les secteurs financiers
- Renforcer les exigences du projet de texte en matière d'application de la loi.
- Promouvoir davantage l'implication des communautés forestières.

La coprésidence a proposé que la prochaine étape s'articule en deux volets parallèles : (1) entériner le document pendant la sixième réunion du Conseil d'orientation, communiquer les observations dans les deux semaines et prendre une décision finale en intersession ; (2) simultanément, procéder à une évaluation des besoins des pays et revoir le document un an plus tard, à la lumière de l'évaluation. Le Conseil s'est demandé si deux semaines suffiraient à la communication des observations, et le temps imparti a été prolongé à trois semaines. Le secrétariat a également informé le Conseil que l'actuelle allocation de fonds arrivait à son terme au mois de juin et qu'il importait d'accélérer le processus d'adoption.

Décisions du Conseil d'orientation

11. À la suite des pistes proposées pour affiner le document "Appuyer les activités nationales en faveur de la REDD+, cadre du Programme global", le Conseil a entériné le document accompagné du processus suivant, afin de finaliser le document et de lancer sa mise en œuvre :
 - i. Les membres du Conseil et les observateurs sont invités à formuler leurs commentaires par écrit dans les trois semaines, jusqu'au 15 avril 2011
 - ii. Le secrétariat, au nom des trois organismes, est invité à soumettre au Conseil d'orientation avant le 6 mai 2011 le projet final du document cadre du Programme global dans sa version révisée, afin que le Conseil statue le 20 mai 2011, en même temps que la demande de la première allocation budgétaire.

Appui aux activités REDD+ nationales - Cadre pour les programmes de pays

12. Le Conseil d'orientation a décidé d'instaurer un processus afin d'associer les pays et les parties prenantes à procéder à une évaluation des besoins afin de préparer un cadre destiné à orienter l'élaboration des programmes de pays.

Le cadre se fondera sur la stratégie du Programme ONU-REDD pour 2011-2015. Il complètera le dispositif de "soutien à l'activité REDD+ des pays, cadre du Programme global". Ensemble, les deux dispositifs offriront un cadre complet de financement et de programmation, conformément à la stratégie du Programme ONU-REDD.

Le cadre pour les programmes de pays identifiera :

- Les besoins globaux pour les phases I et II de la REDD+ dans les pays partenaires ONU-REDD.
- Les domaines d'activités et les actions susceptibles d'être complétées de manière effective par d'éventuelles contributions du Programme ONU-REDD au niveau national.

Après l'approbation du cadre pour les programmes de pays, le Conseil examinera ses implications pour les fonctions d'appui international et envisagera la révision du document cadre du Programme global.

L'élaboration du cadre des programmes de pays reposera sur un processus consultatif, associant les pays partenaires du Programme ONU-REDD, les donateurs et les autres membres et observateurs au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. À cet effet, le Conseil a décidé la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer le cadre, avec l'assistance du secrétariat. Le projet de cadre sera présenté à la septième réunion du Conseil d'orientation.

5^e séance : Programmes nationaux

Rapport d'étape sur les Programmes nationaux

Mme Clea Paz-Rivera, administratrice des Programmes nationaux au secrétariat du Programme ONU-REDD, a exposé le rapport d'étape sur les Programmes nationaux, et souligné que le processus d'examen des Programmes nationaux avait été amélioré, se déroulant en trois temps au lieu d'un, conformément à la demande du Conseil en ce sens lors de sa cinquième réunion en novembre 2010.

Après avoir rappelé que les allocations de fonds des Programmes nationaux du Cambodge, du Paraguay, des Philippines, de la PNG et des îles Salomon avaient été approuvées lors de la cinquième réunion du Conseil d'orientation, elle a évoqué la situation de ces Programmes. Elle a également expliqué qu'un cadre de planification, de suivi et d'évaluation pour les Programmes nationaux prévoyant de nouveaux formats de comptes rendus était en cours d'élaboration, et qu'il serait employé dans le prochain cycle semi annuel et annuel de rapports.

Global Witness, observateur représentant les OSC du Nord, a spécifiquement interrogé le Conseil et le secrétariat sur les méthodes permettant d'aborder et d'améliorer la transparence et les règles applicables à la consignation des observations du Conseil d'orientation dans les formulaires de demande de crédit des Programmes nationaux.

Commentaires et décisions du Conseil d'orientation

13. Afin d'assurer la cohérence entre les différents documents du Conseil d'orientation, le secrétariat a suggéré que les coprésidents signent les formulaires de demande de crédit après approbation du rapport de la réunion, où sera consigné un résumé des observations et des décisions obtenues par consensus, et a recommandé que les pays communiquent par courriel les commentaires individuels complémentaires, qui seront publiés sur l'espace collaboratif de

travail. Le Conseil a entériné cette proposition en soulignant que cette démarche ne devra pas retarder le processus d'approbation.

Programme national de l'Équateur – demande d'allocation de fonds

En introduction, les coprésidents ont précisé que le Conseil d'orientation avait, à sa cinquième réunion, accordé à l'Équateur, à titre exceptionnel, un délai supplémentaire afin qu'il puisse soumettre à l'avis du Conseil son Programme national complet lors de la sixième réunion en mars 2011. Cette prolongation exceptionnelle et unique, valable exclusivement jusqu'à la tenue de la sixième réunion, ne saurait constituer un précédent pour les décisions de financement à venir.

Marco Chiu, de l'Équateur, a présenté le Programme national du pays et sa demande de financement à hauteur de 4 millions de dollars. Il a expliqué que la préparation à la REDD+ était déjà en cours dans le pays sous diverses formes. Ainsi, des données sont recueillies sur le terrain en vue d'un inventaire national forestier, un programme incitatif a été créé (Socio Bosque) et des initiatives lancées en faveur des avantages multiples et d'un engagement multipartite sur la REDD+. Il a indiqué que le Programme national ONU-REDD contribuerait largement à la stratégie nationale REDD+ sur le système de MRV et aux composantes d'implication des parties prenantes. Il a ajouté que le Programme s'employait à renforcer le cadre juridique financier et institutionnel pour la mise en œuvre de la REDD+, à assurer la stabilité financière et les avantages sociaux et environnementaux connexes, et à gérer la demande de bois. M. Chiu a également expliqué le processus d'examen du document de Programme national proposé depuis la dernière réunion du Conseil d'orientation, qui prévoit plusieurs ateliers avec la société civile, les organisations des peuples autochtones et les communautés locales afin de garantir un processus ouvert et participatif. Un "conseil consultatif REDD+" a été créé pour suivre l'élaboration du document de Programme national et pour garantir que les observations émises durant les ateliers sont prises en compte aux étapes ultérieures du processus.

Observations du secrétariat

Mme Paz-Rivera a résumé les résultats de l'examen indépendant et de l'examen par le secrétariat, et relevé qu'il était nécessaire de fixer des objectifs et des calendriers pour le Comité interinstitutionnel sur le changement climatique, et de se doter de mécanismes de coordination permettant aux gouvernements locaux et régionaux et au secteur privé de participer aux processus REDD+ en Équateur. Tout en reconnaissant les efforts significatifs consentis par le gouvernement pour étendre les activités de consultation, le secrétariat estime toutefois que les calendriers, cadres institutionnels et mécanismes structurels des OSC et des organisations de PA, en particulier, devaient être reconnus pour garantir une participation constructive. Elle a souligné qu'il importait de préciser dans le document les liens et les implications des stratégies et des projets du secteur d'exploitation du bois, et de stipuler dans le document de projet les risques liés au changement climatique avant la signature. Le secrétariat a également recommandé que soient précisées les méthodes de mobilisation des ressources supplémentaires afin de couvrir les composantes de l'inventaire forestier national qu'il est impossible de financer par le biais du Programme national. En conclusion, le secrétariat a recommandé que le Conseil d'orientation approuve la demande d'allocation de fonds.

Recommandations du Conseil d'orientation

Le Conseil a félicité l'Équateur sur sa présentation et salué les progrès accomplis. Il a formulé les recommandations spécifiques suivantes :

- a. Préciser davantage les liens existant entre le Comité interinstitutionnel sur le changement climatique, le ministère de la Planification et, à un niveau supérieur, le Comité interagences sur le Changement climatique.
- b. Expliquer comment les différents dispositifs - le KwZ et le GTZ allemands, la FAO et la Finlande - s'articulent pour former un cadre complet.
- c. Expliciter le rôle du Comité consultatif dans la communication de commentaires aux comités intersectoriels, à la lumière des critères débattus avec les représentants des OSC et des PA. Il importe que les groupes régionaux et locaux soient représentés.
- d. Mieux cerner l'application du CPLCC pendant la mise en œuvre du Programme national.
- e. Fournir des précisions sur la création d'un mécanisme de résolution des conflits et de gestion des plaintes mentionnés parmi les éléments de l'effet 2.3, et indiquer comment s'exercera la surveillance des OSC pendant la mise en œuvre du programme.
- f. Intégrer les questions de genre dans le DPN définitif.
- g. Préciser les mesures qui seront prises contre la corruption pendant la mise en œuvre de la REDD+.
- h. Suggérer que l'analyse des moteurs de la déforestation prenne en compte la législation et la planification nationale existantes, comme la Loi sur l'agriculture et la colonisation et les stratégies d'exploitation, de même qu'une analyse poussée des acteurs de la déforestation, notamment les secteurs de l'exploitation minière et de l'extraction pétrolière ainsi que les communautés locales.
- i. Préciser les liens existant entre le Fonds Yasuní ITT et la stratégie nationale REDD+, et indiquer si et comment le programme Socio-Bosque sera intégré à la stratégie REDD+.
- j. COICA a souligné qu'il importait de prendre en compte les conclusions et recommandations formulées dans la réunion organisée à Unión Base avec la CONFENIAE et d'autres organisations, de nouer des relations avec les bases, et d'associer les organisations des PA littorales et montagnardes. La CONFENIEA a manifesté son intérêt et ses attentes en travaillant avec le gouvernement et dans la mise en œuvre du DPN, signe de la confiance instaurée pendant les mois passés et du soutien de tous les membres du Conseil.
- k. Inclure la matrice des commentaires formulés pendant la phase de consultation sous forme d'annexe au document de projet final.
- l. Préciser la manière dont sera abordée la nécessaire coordination des mesures d'application de la loi avec les pays voisins.
- m. Expliquer le mécanisme de transparence budgétaire et son lien avec un système de distribution des avantages.
- n. Prévoir un mécanisme instaurant l'accès du public à l'information.
- o. Prendre en compte les biomes et écosystèmes forestiers transfrontaliers, afin de garantir la cohérence des approches et méthodologies.
- p. Renforcer l'encadrement et le soutien au suivi hors carbone aussitôt que possible pendant le processus de "préparation à la REDD+", afin de permettre l'élaboration de systèmes de suivi

crédibles susceptibles de fournir des informations et ainsi améliorer la conception des stratégies REDD et comprendre comment les garanties sont appliquées.

- q. Envisager les solutions pour intégrer les différentes activités de suivi tout en associant la société civile.

Décisions du Conseil d'orientation

14. Le Conseil a approuvé la demande de financement de l'**Équateur** pour son Programme national complet, et décidé, en tenant compte des recommandations du Conseil d'orientation, de l'évaluateur technique indépendant et du secrétariat, de l'allocation budgétaire suivante. Ces recommandations doivent figurer dans le document du Programme national préalablement à sa version définitive.

Équateur Programme national complet :	FAO	PNUD	PNUE
Total 4 000 000 \$US	1 576 058	1 575 538	848 404

Avancement du document du Programme national du Nigéria

M. Salisu Dahiru, du Nigéria, a présenté un projet de document de Programme national complet. Le Conseil félicité le Nigéria pour la rapidité avec laquelle il a progressé vers l'achèvement du document du Programme national. Il a cependant été mentionné que le document avait été remis au secrétariat du Programme ONU-REDD après la date limite pour une décision lors de la sixième réunion du Conseil d'orientation. Le Conseil a reconnu le caractère novateur de la démarche consistant à mener une double approche de fond, aux niveaux fédéral et national (Central River State), tout en soulignant qu'il importait d'explicitier la manière dont ces deux échelons seront coordonnés. Le Conseil a souhaité être informé des processus envisagés pour l'intégration éventuelle des autres États, et demandé que soit poursuivie une réflexion sur la possibilité de prendre en compte de problématiques comme les garanties, la gouvernance et la corruption, les pertes, l'exploitation forestière comme moteur de déforestation et les processus d'implication des parties prenantes, notamment les communautés locales. La Norvège a souhaité des informations sur les sources possibles de cofinancement.

Décisions du Conseil d'orientation

15. Le Conseil a accueilli avec satisfaction la présentation par le **Nigéria** de son projet de document de Programme national complet, accompagné d'une demande budgétaire de 4 millions de dollars. Les progrès accomplis par le Nigéria pour élaborer rapidement sa proposition ont été salués.

Le Conseil d'orientation a noté que le projet de document de Programme national complet était presque achevé et que les informations présentées lors de la sixième réunion du Conseil d'orientation constituaient une première série de commentaires. D'autres remarques sur le projet seront formulées avant le 15 avril.

Le Nigéria est invité à poursuivre sur sa lancée dans la perspective de la septième réunion du Conseil d'orientation. Dans le même temps, les organismes du Programme ONU-REDD sont priés d'étudier des modalités d'aide au Nigéria, notamment par le biais du Programme global.

Le Conseil d'orientation étudiera en priorité la demande du Nigéria lors de sa prochaine réunion, selon la procédure habituelle de dépôt et d'examen de la demande.

Le Nigéria est en outre invité à poursuivre l'achèvement de son Programme national complet, afin que la mise en œuvre puisse démarrer au plus vite, sous réserve que l'allocation des fonds soit approuvée lors de la septième réunion du Conseil d'orientation.

Révision budgétaire pour le Cambodge

Pendant la cinquième réunion du Conseil d'orientation, une allocation de fonds de 3 001 350 \$US a été approuvée pour le Programme national du Cambodge. Le choix avait été fait d'un financement groupé pour les trois organismes du Programme ONU-REDD. Le secrétariat a reçu du gouvernement royal du Cambodge une demande de révision des allocations budgétaires par organisme, sans préjudice de l'enveloppe budgétaire globale.

En réponse aux questions formulées par les membres du Conseil, M. Omaliss Keo, du Cambodge, a expliqué qu'une des raisons principales de cette modification était de faciliter la coordination entre les différentes activités. Il a également souligné que les trois organismes avaient accepté de respecter le principe d'appropriation par les pays et leur leadership. Il a aussi informé le Conseil que la modalité de gestion des fonds avait été modifiée en faveur d'une gestion canalisée.

En conclusion de la séance, le coprésident s'est demandé s'il était pertinent d'aborder de telles révisions en réunion du Conseil d'orientation, et a proposé, pour des raisons pratiques, que les décisions qui ne modifient pas le montant global du financement puissent être traitées en intersession selon la procédure d'accord tacite.

Décisions du Conseil d'orientation

16. En l'absence d'amendement à l'allocation totale approuvée lors de la cinquième réunion, le Conseil a approuvé la révision budgétaire du Programme national complet du **Cambodge**, répartie comme suit :

Cambodge, Programme national complet : Total 3 001 350 \$US	FAO	PNUD	PNUE
	1 300 050	1 551 500	149 800

Intervention de la RDC

La RDC a demandé l'autorisation de transmettre un message du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Tourisme aux membres du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, le message s'adressant également aux membres du Comité des participants du FCPF. La RDC a notamment signalé l'urgence d'un financement supplémentaire (7,8 millions de dollars au total) pour soutenir le travail essentiel réalisé dans le cadre de la phase de préparation. La RDC a souligné l'expérience positive qu'a constitué la rapide mise à disposition des fonds par le Programme ONU-REDD au niveau national, et proposé aux donateurs d'envisager la possibilité de faire transiter cette demande urgente par le Programme ONU-REDD. La RDC a en outre appelé leur attention sur la nécessité de promouvoir la coordination avec les partenaires déjà impliqués en RDC dans d'autres activités REDD+, et invite les partenaires financiers à intervenir pour que se concrétisent les annonces de contribution de "démarrage rapide", y compris en soutien à la phase deux de la REDD+.

Bien que les discussions n'aient pas abouti, les membres du Conseil d'orientation ont :

- Pris note de la situation en RDC, salué son leadership, son élan et ses réalisations et l'ont remercié de leur avoir communiqué ces éléments nouveaux
- Suggéré d'étudier si la procédure de catégorie 2 du Programme ONU-REDD pouvait permettre d'attribuer rapidement des fonds à la RDC
- Invité la RDC à fournir plus de précisions et à travailler à une proposition détaillée
- Demandé au secrétariat d'élaborer une proposition permettant de régler à l'avenir la question des demandes de financement de pays dont les Programmes nationaux bénéficient déjà du soutien du Programme ONU-REDD.

Table ronde multi-pays sur la mise en œuvre des Programmes nationaux

Une table ronde a permis de partager les enseignements tirés par les pays du Programme ONU-REDD. Cette séance s'est articulée en deux volets :

- (1) Exposé du bilan de six pays (Bolivie, RDC, Indonésie, Panama, Tanzanie, Viet Nam) : chaque pays était invité à présenter (a) ses avancées ; (b) ses difficultés et opportunités ; et (c) les enseignements tirés.
- (2) Débat ouvert : un temps a été consacré aux questions adressées aux pays intervenants.

Voici quelques-uns des thèmes abordés :

- L'importance d'une volonté politique au plus haut niveau pour soutenir la REDD+, et d'une coordination transsectorielle.
- L'impératif d'une appropriation locale des actions/projets REDD+.
- La nécessité d'appuyer la collaboration entre le gouvernement, la société civile, les populations autochtones, les communautés locales et le secteur privé. L'implication constructive des parties prenantes, notamment les communautés locales, peut grandement contribuer au processus.
- L'élaboration d'un Programme national REDD+ s'inscrit dans la durée, et il importe de lui consacrer le temps nécessaire.
- La recherche du consensus prend du temps, mais peut, si elle bien menée, donner de très bons résultats.
- La REDD+ a offert aux différentes parties prenantes l'occasion de débattre de questions connexes et favorisé une approche intégrée du développement.
- Le fait de susciter trop d'attentes peut provoquer un retour de bâton, et cet aspect appelle une attention toute particulière. Il importe aussi de distinguer clairement la phase de préparation de celle de mise en œuvre, la différence n'étant pas toujours claire pour les parties prenantes.
- L'importance de renforcer les capacités institutionnelles et techniques de mise en œuvre de la REDD+, qui font souvent défaut.
- La difficulté que soulève l'adaptation du projet REDD+ au rythme lent des négociations internationales et des marchés du carbone.
- La nécessité pour toutes les parties prenantes de partager une même acception de la REDD+.
- L'intérêt de politiques nationales robustes en appui à la REDD+.

- La difficulté de sensibiliser à la REDD+ les divers groupes cibles, parfois vastes et épars, dont les besoins en termes d'information varient et dont les capacités diffèrent. Le rôle important que peut jouer la société civile en garantissant une circulation efficace de l'information a été souligné.
- L'importance d'aborder les questions connexes essentielles, telles que la propriété foncière et les droits carbone.

Critères de hiérarchisation des allocations de fonds pour les nouveaux Programmes nationaux

M. Mike Spiers, du Danemark, a présenté les critères proposés par le Groupe de travail pour l'établissement d'un ordre de priorité dans les allocations de fonds des nouveaux Programmes nationaux. Le Conseil a été invité à approuver les critères proposés.

Cette recherche de critères répondait initialement à l'insuffisance de fonds pour les nouveaux Programmes nationaux. La cinquième réunion du Conseil d'orientation avait reconnu la nécessité d'un ensemble de critères de sélection afin de hiérarchiser les pays envisagés pour de nouveaux Programmes nationaux. Un groupe de travail avait été créé et chargé d'élaborer ces critères et les soumettre à la décision du Conseil. L'objectif assigné à ce Groupe de travail consistait à formuler une proposition de critères à employer pour attribuer selon un ordre de priorité les futures ressources aux nouveaux Programmes nationaux à l'appui des pays partenaires acceptés du Programme ONU-REDD. Le groupe a tenu deux vidéoconférences et échangé plusieurs projets et commentaires par courrier électronique.

M. Spiers a exposé les sept critères proposés par le groupe de travail : être pays partenaire du Programme ONU-REDD ; existence d'un équilibre régional ; coordination renforcée avec d'autres initiatives ; capacité des organismes des Nations Unies à aider le pays ; capacité d'apporter la preuve des résultats à court terme en vertu des premières activités de REDD+ ; potentiel de REDD+ ; et engagement à appliquer les principes du Programme ONU-REDD.

Le Groupe de travail a également suggéré que les allocations de fonds des nouveaux Programmes nationaux se situent entre un seuil minimum d'1 million de dollars et un plafond de 4 millions de dollars.

En complément des critères proposés, le groupe de travail a également suggéré que soit créé un comité de sélection qui pourrait rassembler les mêmes membres que le groupe de travail et qui présenterait au Conseil une sélection de pays invités à préparer des propositions en fonction des fonds disponibles et des critères de sélection.

Commentaires du Conseil d'orientation :

Plusieurs membres du Conseil ont formulé des observations et propositions, appelant notamment à :

- a. Souligner que la décision des critères et la sélection des pays appartaient au Conseil
- b. Étudier et mentionner des renseignements sur les financements disponibles pour les Programmes nationaux en complément des critères
- c. Préciser la taille de la proposition, en tenant compte des besoins du pays
- d. Prévoir un laps de temps suffisant pour débattre des propositions, et garantir que les membres du groupe de travail consultent ceux qu'ils représentent respectivement
- e. Songer à promouvoir les activités de voisinage afin de renforcer l'échange d'expérience au niveau régional ou infrarégional

- f. Œuvrer en cohérence avec les autres initiatives et prendre en compte leurs enseignements
- g. Insister sur les engagements pris en vue de protéger les droits

Décisions du Conseil d'orientation

- 17. Le Conseil a salué les travaux du groupe de travail et formulé des commentaires afin d'améliorer et renforcer les critères proposés. Tout commentaire écrit peut être soumis jusqu'au 15 avril 2011.
- 18. Pour que se poursuive sans interruption l'élaboration des Programmes nationaux, le Conseil a convenu que le groupe de travail applique les critères révisés afin d'établir un ordre de priorité pour les nouveaux Programmes nationaux, selon les fonds disponibles. Les critères révisés et le(s) pays prioritaire(s) proposé(s) seront communiqués au Conseil d'orientation en vue d'une approbation intersession en mai 2011.
- 19. La Colombie a accepté de remplacer l'Argentine dans le groupe de travail.

Autres décisions d'ordre général du Conseil d'orientation liées aux Programmes nationaux

Le Conseil d'orientation a :

- 20. Réaffirmé sa volonté de ne pas affecter de fonds à de futures demandes de Programmes nationaux.
- 21. Admis que des fonds supplémentaires étaient nécessaires aux Programmes nationaux, et proposé que des solutions telles que la fenêtre de financement de catégorie 2 soient étudiées pour y pourvoir. Le Conseil a invité le Programme ONU-REDD à élaborer des solutions permettant d'employer le mécanisme de catégorie 2.

6^e séance : Partage des savoirs

Présentation du Groupe de Conseil Indépendant sur les Forêts, les Droits et le Changement Climatique

Arvind Khare, représentant du Groupe de Conseil indépendant sur les Forêts, les Droits et le Changement climatique du Programme ONU-REDD, a présenté un exposé intitulé "De nouvelles études remettent en cause les hypothèses de base de la REDD : à mi-parcours, l'heure des ajustements a sonné". Se fondant sur quatre études menées par l'Initiative pour les droits et les ressources et par le Münden Project, l'exposé a soulevé certaines problématiques majeures liées à la REDD+, qui incitent à revoir les hypothèses de travail concernant la faisabilité de la REDD. Citons ainsi :

- Les moteurs sous-jacents de la déforestation – les efforts actuels de REDD+ se concentrent sur les facteurs immédiats de la déforestation sans aborder les échecs politiques qui les sous-tendent.
- Les problèmes posés par une attention excessive portée aux coûts d'opportunité – cette approche pourrait être néfaste compte tenu du contexte dans lequel nous intervenons (par exemple, des titres de propriété indistincts, qui rendent difficile la distinction entre utilisation légale et illégale des terres ; le fait de traiter sur un même plan les parties prenantes diverses,

tels que les petits agriculteurs itinérants et les exploitants forestiers illégaux, dès lors qu'ils s'agit de compenser les coûts d'opportunité).

- Le fait que la déforestation diminue au niveau mondial, indépendamment de la REDD+.
- Révélé par des analyses récentes, la non faisabilité d'un marché mondial du carbone forestier augure mal de la concrétisation des investissements du secteur privé dans la REDD+.

Un débat ouvert a succédé à cet exposé. Parmi les questions abordées, mentionnons :

- Les enjeux éthiques soulevés par la privatisation de l'atmosphère.
- La difficulté plus générale à valoriser les forêts et à déterminer les coûts d'opportunité
- L'idée que nous avons peut-être perdu de vue l'objet de la REDD+, le but initial des pourparlers de la CCNUCC étant d'infléchir les politiques afin de lutter contre le changement climatique. Il importe de faire en sorte que ces investissements initiaux ciblent les régions pertinentes pour répondre à ces objectifs.
- L'importance de préciser les droits des peuples sur les zones boisées.

Aperçu de l'espace collaboratif de travail du Programme ONU-REDD, de son site internet et de ses autres moyens de communication

Faute de temps, l'exposé et le débat n'ont pu avoir lieu. Il a été proposé que ce point soit traité lors de la prochaine réunion.

7^e séance : Questions diverses et clôture de la réunion

Synthèse des décisions et conclusions

Le coprésident a lu le résumé des propositions de décisions prises par le Conseil. Aucune objection n'a été soulevée. Les décisions seront reprises dans le projet de rapport de la réunion, qui sera diffusé pour examen auprès de tous les participants et pour approbation des membres.

Calendrier de la prochaine réunion du Conseil d'orientation (date et lieu)

22. Le Conseil a décidé de tenir sa prochaine réunion (septième Conseil d'orientation) parallèlement au Comité des participants du FCPF en Allemagne pendant la semaine du 17 au 21 octobre 2011.
23. Le Conseil a salué l'offre de l'Équateur et du Paraguay d'accueillir la réunion du Conseil d'orientation, et recommandé que les deux pays, après consultation mutuelle, informent le Conseil de leur décision de celui qui accueillerait la huitième réunion du Conseil d'orientation en 2012.

Annexe 1 – Liste des participants

Prénom	Nom de famille	Pays/Org.
Mina	Susana Setra	Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (AMAN)
Mariana	Christovam e Silva	Institut amazonien pour la recherche environnementale (IPAM)
Michael	Quinn	Australie
David	Walker	Australie
Josh	Lichtenstein	Bank Information Center (BIC)
Mark	Rentschler	Bank Information Center (BIC)
Carlos	Fuentes Lopez	Bolivie
Hiroshi	Nakata	Cambodge
Omaliss	Keo	Cambodge
Phan	Kamnap	Cambodge
Tom	Clements	Cambodge
Igor Gildas	Tola-Kogadou	République centrafricaine
Lucio	Santos	Colombie
Diego	Escobar Guzman	Coordinadora de las Organizaciones Indigenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
Juan Carlos	Jintiach	Coordinadora de las Organizaciones Indigenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
Chris	Meyer	Coordinadora de las Organizaciones Indigenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
Brigitte	Mukundji Ekaka Eale	République démocratique du Congo
Léon Kanu	Mbizi	République démocratique du Congo
Sébastien	Impeto Pengo	République démocratique du Congo
Vincent	Kasulu Seya Makonga	République démocratique du Congo
Fabien	Monteils	République démocratique du Congo
Flemming	Winther Olsen	Danemark
Mike	Speirs	Danemark
Marco	Chiu	Équateur
Michael	Bucki	Commission européenne
Michel	Van Den Bossche	Commission européenne
Alexander	Müller	FAO
Peter	Holmgren	FAO
Jose Antonio	Prado	FAO
Alberto	Sandoval	FAO
Danilo	Mollicone	FAO
Petteri	Vuorinen	FAO
Akiko	Inoguchi	FAO
Yuriko	Shoj	FAO
Markku	Aho	Finlande
Ian	Grey	FEM
Rick	Jacobsen	Global Witness
Davyth	Stewart	Global Witness

Arvind	Khare	Groupe de Conseil Indépendant sur les Forêts, les Droits et le Changement Climatique
Yetti	Rusli	Indonésie
Laksmi	Banowati	Indonésie
Susilowati	Mangitung	Indonésie
Yuyu	Rahayu	Indonésie
Silje	Haugland	Indonésie
Rikiya	Konishi	Japon
Akiko	Suzuki	Japon
Midori	Murayma	Japon
Hiroki	Miyazono	Japon
Tatsuya	Watanabe	Japon
Alfred	Gichu	Kenya
Moses	Wogbeh	Libéria
Bisrat	Aklilu	Bureau du FASM
Mari	Matsumoto	Bureau du FASM
Josefina	Brana	Mexique
Gabriela	Alonso	Mexique
Saitoti	Loure Parmelo	Community Research and Development Services (CORDS)
Odigha	Odigha	Nigéria
Ogeneochuko	Odibo	Nigéria
Peter	Ikwem	Nigéria
Salisu	Dahiru	Nigéria
Gebon	Timothy Kataps	Nigéria
Andreas	Tveteraas	Norvège
Gry	Asp Solstad	Norvège
Monica	Svenskerud	Norvège
Ronny	Hansen	Norvège
Per	Mogstad	Norvège
Leif	Tore Trædal	Norvège
Andreas	Dahl-Jørgensen	Norvège
Duc	Vu Minh	Norvège
Félix	Magallón	Panama
Paul	Rame	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Rodrigo	Mussi	Paraguay
Cheryl	Rosebush	Secrétariat
Clea	Paz-Rivera	Secrétariat
John Erik	Prydz	Secrétariat
Reem	Ismail	Secrétariat
Tiina	Vahanen	Secrétariat
Yemi	Katerere	Secrétariat
Cristina	García Díaz	Espagne
Mónica	Corrales	Espagne
Pacifique	Mukumba Isumbiso	Centre d'Accompagnement des Autochtones Pygmées et Minoritaires Vulnérables (CAMV)
Felician	Kilahama	Tanzanie

Evarist	Nashanda	Tanzanie
Mohammed	Borry	Tanzanie
Julius	Ningu	Tanzanie
Jill	Blockhus	The Nature Conservancy
Kenn	Mondiai	Le PNG Eco-Forestry Forum (PNGEFF)
Xavier	Mugumya	Ouganda
Akihito	Kono	PNUD
Asako	Takimoto	PNUD
Gaya	Sriskanthan	PNUD
José Manuel	Hermida	PNUD
Josep	Gari	PNUD
Nguyen Thi	Loc	PNUD
Phan Minh	Nguyet	PNUD
Pierre-Yves	Guedez	PNUD
Setsuko	Yamazaki	PNUD
Tim	Clairs	PNUD
Timothy	Boyle	PNUD
Tina	Hageberg	PNUD
Tore	Langhelle	PNUD
Martin	Krause	PNUD
Ibrahim	Thiaw	PNUE
Ravi	Prabhu	PNUE
María	José Sanz Sánchez	Secrétariat de la CCNUCC
Gillian	Tong	Royaume-Uni
Hua	Duc Nhi	Viet Nam
CƯỜNG	Phạm Mạnh	Viet Nam
Hòa	Nguyễn Thị Tuyết	Viet Nam
Ngãi	Nguyễn Bá	Viet Nam
Nhị	Hứa Đức	Viet Nam
Thoa	Phạm Minh	Viet Nam
Tho	Vo Dinh	Viet Nam
Bunh	Tran Thanh	Viet Nam
Nghiep	Le Cuang	Viet Nam
Hoa	Thuyah Duc	Viet Nam
Phu	Nguyen Ngoc	Viet Nam
Thanh	Nguyen Truong	Viet Nam
Binh	Bui My	Viet Nam
Phuong	Hoang Thi	Viet Nam
Nga	Tran Dinh	Viet Nam
Benoit	Bosquet	Banque mondiale
Alexander	Lotsch	Banque mondiale
Peter	Saile	Banque mondiale
Deuteronomy	Kasaro	Zambie